

1. SAISIE

AUTHENTIFICATION ET SAISIE DES INFORMATIONS DE LA LISTE.

Ce système permet au dépositaire (le plus souvent le responsable de la liste) de saisir l'ensemble des informations via un formulaire personnalisable.

The screenshot shows a web form titled "Création de compte". It contains several input fields: "Votre nom" (with "De bey" as an example), "Votre prénom" (with "Manon" as an example), "Votre adresse email" (with "manon@legivote.fr" as an example), and "Votre numéro de téléphone" (with a French flag icon and "33 750402929" as an example). There are also fields for "Choisissez un code secret à 6 chiffres" and its confirmation. A "Créer votre compte" button is at the bottom right. Small text notes include: "Champs obligatoires" (top right), "Vous recevrez un lien permettant de confirmer votre adresse email." (below email), and "Renseignez votre numéro de téléphone simplifie la communication en cas de problème avec votre candidature et permet d'être alerté par SMS de vos résultats." (below phone number).

2. SIGNATURE

GÉNÉRATION AUTOMATIQUE DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET SIGNATURE

Une fois le formulaire rempli, le dépositaire pourra alors générer automatiquement son dossier de candidature. Il pourra déclencher la signature électronique (chaque candidat sera ainsi appelé à signer électroniquement sa fiche de candidature individuelle) ou imprimer son dossier de candidature et procéder à une signature manuscrite et un dépôt papier classique. Le dépositaire reçoit un accusé de réception horodaté lorsqu'il soumet son dossier. De son côté, l'administration est notifiée afin d'étudier le dossier soumis. La plateforme de collecte des candidatures réalise des contrôles automatiques de recevabilité et empêche l'envoi en signature d'un dossier incomplet.

3. RECEVABILITÉ

VALIDATION OU DEMANDE DE MODIFICATION DE LA PART DE L'ÉTABLISSEMENT

Côté administration, ce système de gestion de candidatures est équipé d'un workflow et d'un formulaire de validation vous permettant la simplification de la validation de chaque candidature et le suivi. Le dépositaire sera informé de l'avancement du dépôt de son dossier.

4. PUBLICATION

CHARGEMENT AUTOMATIQUE DE LA CANDIDATURE

L'ensemble des informations sera alors stocké sur la plateforme de vote et les candidatures validées par l'établissement serviront à la configuration du vote (basculement du dossier de candidature au bulletin en un clic). L'établissement pourra exporter l'ensemble des dossiers de candidature comprenant les déclarations individuelles signées numériquement par l'ensemble des candidats.